



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Comité Régional des Hauts de France

COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : cd80@petanque.fr

Site du comité : <https://comite-de-la-somme-3.e-monsite.com/>



Compte-rendu de la réunion du Comité de la Somme du vendredi 23 janvier 2026 à 18 heures

Présents : Bernard PRUVOT, Marc HEDOUIN, Yves DECAIX, Sandrine MALHERBE, Vincent DE BENEDITTIS, Pascale CONSEIL, Mickaël MALHERBE, Bertrand DOUAY, Mégane MOREL, Olivier TESTELIN, Philippe SUSTAR

Absents excusés : Cyril VASSEUR, Kévin EVENOU, Sébastien LALLOT, Maryse MALLET, Michel GUERY, Pascal DUROT, Ophélie NATHENE

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité, Mégane, Olivier et Philippe. Il souhaite aussi une bonne saison à Hubert, parti rejoindre les effectifs de la Seine-Maritime.

A) Approbation du compte-rendu du 31 octobre 2025

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

B) Point sur les licences et mutations

1414 licenciés à ce jour, 45 jeunes, 808 séniors et 561 vétérans. Soit un chiffre équivalent à celui de l'année dernière. Espérons que l'effectif « jeune » augmentera pour atteindre les 90 de 2025. Les mutations, bien que plus onéreuses, sont toujours en progression.

A noter, la dissolution du club de Camon.

C) Retour sur l'assemblée générale du CD80

Comme chaque année, la presque totalité des clubs était représentée. La séance fut ponctuée de nombreux échanges mais toujours fructueux et constructifs.

D) Retour sur l'assemblée générale du CRHDF

Le point principal abordé était l'embauche d'une CTFR (conseillère technique régionale fédérale). Celle-ci devrait être effective au deuxième trimestre 2026.

Marcelle LACROIX démissionne de son poste de présidente de la commission de discipline. Un ou une remplaçant(e) reste à trouver.

E) Retour sur le congrès de la fédération

Après une présentation un peu tardive des licences dématérialisées et une brève explication des prélèvements à venir (1€ championnat et tarifs mutations), la fédération nous a annoncé l'augmentation de 4€ du prix des licences prévue pour 2027.

Il a été précisé aussi qu'aucun changement de réglementation n'est prévu pour 2026, contrairement à ce que laissent entendre les réseaux sociaux. (Le seul changement déjà acté concerne la coupe de France de Jeu Provençal).

Enfin, les bas sportifs sont maintenant obligatoires dans la totalité des concours, ils peuvent être homogènes ou non selon la catégorie des compétitions.

F) Coupes de France Pétanque et Jeu Provençal

JEU PROVENCAL :

Le club de Feuquières ayant perdu en ½ de la coupe de France en 2025 se trouve déjà qualifié pour 2026.

Dix autres clubs se sont inscrits, ce qui augmente le quota octroyé par la fédération. Nous aurons donc trois clubs qui représenteront la Somme au 1er tour de zone, Feuquières et les deux clubs qualifiés.

Le tirage est effectué ce jour, les horaires tiennent compte des cadrages et élections municipales. La compétition, organisée par le club de Fienvillers-Doullens, se déroulera sur le terrain de Saint Léger-les-Domart, les 7 et 8 mars 2026.

Cadrage						
samedi 07 mars à Saint Léger les Domart (organisation Fienvillers) Jet du but à 9H30						
Score		Club 1		Club 2	Score	Vainqueur
	1	CORBIE	contre	2	PERONNE	A
	3	ASPTT	contre	4	PERNOIS	B
	5	MONTDIDIER	contre		exempt	C MONTDIDIER
	6	OISEMONT	contre		exempt	D OISEMONT
	7	FIENVILLERS	contre		exempt	E FIENVILLERS
	8	MERS	contre		exempt	F MERS
	9	NESLE	contre		exempt	G NESLE
	10	BOVES	contre		exempt	H BOVES

2ème tour						
Samedi 07 mars à Saint Léger les Domart (organisation Fienvillers) Jet du but à 14H00						
Score		Club 1		Club 2	Score	Vainqueur
	E	FIENVILLERS	contre	F MERS	K	
	G	NESLE	contre	A	L	
	H	BOVES	contre	D OISEMONT	M	
	C	MONTDIDIER	contre	B	N	

3ème tour						
Dimanche 08 mars à Saint Léger les Domart (organisation Fienvillers) Jet du but à 14H00						
Score		Club 1		Club 2	Score	Vainqueurs qualifiés
	N		contre	K		
	L		contre	M		

PETANQUE :

Le club de Feuquières s'est qualifié pour le regroupement de Tours (1/32, 1/16 et 1/8) qui aura lieu les 30 et 31 janvier. De ce fait, il est déjà qualifié pour le 1^{er} tour de zone de 2026.

Le club de l'Asptt Amiens s'est incliné contre le club de Lomme au tour précédent est devra repasser par l'étape départementale.

Pour tenir compte du 2^{ème} tour des élections municipales, la compétition reprendra à 9h30 le dimanche.

Les inscriptions sont à effectuer simplement par mail auprès du président du CD. Les règlements doivent être effectués par virement ou par chèque adressés au trésorier du CD.

La date limite est le 27 février 2026

G) Championnats des clubs

En 2027, les 2^{ème} divisions régionales passeront de 8 à 16 clubs par territoires. Il est donc probable qu'il y ait plus de montée de CDC1 vers les CRC2 en fin d'année. Les CDC impactés sont les CDC Open, Féminin et Vétéran.

Les inscriptions aux CRC sont à effectuer avant le 16 mai.

Les inscriptions aux CDC sont à effectuer avant le 14 juin.

H) Calendrier 2026

Une deuxième version paraîtra bientôt avec les changements et précisions récents.
(Initiateurs, arbitres, clubs, tenues, concours, championnat jeune...)

I) Discipline

Le traitement des affaires évolue. La fédération impose une nouvelle répartition selon la gravité des cas. Les affaires classées de 1 à 4 seront traitées par le département, de 5 à 8 par la région et au-delà par la fédération.

J) Arbitrage

Le recyclage des arbitres s'est déroulé le 17 janvier dans les locaux de l'Asptt Amiens que nous remercions pour cet accueil. L'examen a eu lieu le lendemain pour nos trois candidats.

Lukas PERIN, Nicolas LEROY et Kévin MENNEQUIN sont reçus et passeront l'épreuve pratique dès que les concours reprendront. Félicitations à eux.

Mickaël MALHERBE reste référent départemental et président de la commission des arbitres, secondé par Sébastien LALLOT.

Le planning de répartition de l'arbitrage est établi pour la quasi-totalité des concours de la saison.

K) Jeunes

La Somme dispose de deux nouveaux initiateurs, Kévin MENNEQUIN et Nicolas LEROY, d'autre part, Vincent DE BENEDITTIS a réussi son examen de BF2.

La fédération, consciente des difficultés à monopoliser les jeunes, a simplifié le règlement du CNC les concernant. Une réunion est à prévoir pour l'adaptation à cette nouvelle méthode.

Le déplacement au stage de Saint Pierre-lès-Elbeuf sera probablement reconduit cette année, Vincent s'occupe de l'organisation.

L) Formation

La région a remonté la demande de formation de formateurs de gestionnaire de table auprès de la fédération, nous attendons une réponse.

N'oubliez pas d'effectuer le module VF/VC (vie fédérale / vie citoyenne) si vous souhaitez entreprendre une formation ou, simplement, voir de quoi il s'agit.

N'oubliez pas non plus de télécharger la dernière version de Gestion Concours.

M) Championnat de France

Les chambres pour les championnats de France sont réservées.

Seul le déplacement en Corse reste en attente d'un retour de la fédération.

Il est à noter qu'à partir de cette année, seules les personnes « honorables » pourront accompagner les équipes. (Il s'agit des membres du CD80, des présidents, trésoriers, secrétaires de chaque club, des éducateurs et des arbitres)

N) Para pétanque adaptée

La FFSA (fédération française des sports adaptés) pourrait passer à moyen terme sous la responsabilité de la FFPJP.

La pétanque adaptée est divisée en quatre catégories selon le degré d'handicap mental des licenciés. Les handicapés physiques appartiennent à une autre fédération qui n'est pas concernée par ce rapprochement.

Philippe Sustar, qui vient de réussir sa formation de « classificateur » et qui possède les deux licences, FFSA et FFPJP, sera notre ambassadeur et nous relatera l'avancement de ce projet.

O) Répartition des taches

Comme chaque année, un tableau prévisionnel de répartition des taches des membres du comité est établi.

P) Contrôle d'alcoolémie, habilitations

Les habilitations des nouveaux membres sont signées. Ils seront donc autorisés à pratiquer les contrôles lors des compétitions de pétanque et jeu provençal.

Q) Site du CD80 et page Facebook

Mise à jour régulière du site par Didier et de la page Facebook par Kévin, Cyril auxquels s'ajoutent désormais Vincent et Mickaël dans leurs domaines respectifs

R) Questions diverses

La demande d'aide financière du club de Feuquières a été acceptée.

Considérant le niveau des résultats nationaux du club et le prestige qui en découle pour le département samarien, le CD80 accorde la somme de 1000€ pour participer aux frais de déplacements des équipes.

Prochaine réunion,

Vendredi 6 mars 2026 à 18H00